

DÉLIBÉRATION N°DL20230087 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 26 JUIN 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 16/06/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 35 présents, 4 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT (à partir de 20h45) ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT ; M. Romain PAPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 20h45)

M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

M. Philippe PARET a donné procuration à M. Pierre DECLINE

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

ORGANISATION DU CONCOURS MUNICIPAL - MA NATURE EN VILLE - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Mme Geneviève MASSACRIER expose ce qui suit :

Le concours des Balcons Fleuris a été organisé pendant plus de 40 ans par la Société d'Horticulture. Malgré cette longévité, l'association avait connu ces dernières années d'importantes difficultés pour renouveler ses adhérents. Par ailleurs, la crise COVID a conduit à l'annulation de l'édition 2020 du concours, et fragilisé encore plus la Société d'Horticulture.

Ainsi, faute d'un nombre suffisant d'adhérents actifs, l'association n'a pas pu continuer l'organisation de cette manifestation en 2023.

Afin de permettre le maintien du concours auquel beaucoup de Saint-Chamonais sont attachés, la ville de Saint-Chamond a décidé d'assurer la continuité de la manifestation en 2023, en organisant le concours Ma Nature en Ville et en proposant un nouveau règlement de l'événement.

Ma Nature en Ville représente une partie intégrante de la Fête de la Nature, qui se déroule au mois de juin dans la commune.

En poursuivant les objectifs des éditions précédentes des Balcons Fleuris, ce concours se propose de valoriser les initiatives permettant d'embellir et d'enrichir le cadre de vie de la commune, en récompensant les plus beaux balcons et jardins fleuris.

En parallèle, une nouvelle catégorie « biodiversité », qui se caractérise soit par un aménagement, soit par des pratiques permettant de renforcer la diversité floristique et faunistique sur le territoire, est également intégrée.

Il est souhaité que l'organisation de ce concours soit poursuivie les prochaines années, avec un portage assuré par une association ou par un collectif d'acteurs.

Par conséquent, il est proposé de voter l'organisation de ce concours par la ville de Saint-Chamond en 2023, ainsi que son règlement intérieur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'organisation en 2023 du concours Ma Nature en Ville par la commune de Saint-Chamond, et son règlement intérieur.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 27/06/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 4 juillet 2023